

## VARIETES.

Pendant un souper, deux gentlemen se prennent de querelle.

—Vous m'avez insulté ! dit l'un ; vous me ferez des excuses ou nous nous battons.

L'autre réfléchit.

—Écoutez, répond-il au bout d'un instant ; vous allez choisir un arbre de ma grosseur ; vous vous placerez devant à vingt-cinq pas, et vous tirerez dessus avec un pistolet.

—Et puis ?

—Si l'arbre est touché, je vous fais des excuses ; rien de plus juste..... sinon, je ne vous en dois pas.

\* \*\*

Je sais un autre duel, —qui a bien son charme aussi.

Il est pour héros un de mes amis, flegmatique comme d'Hèle, original comme lui, une variété de rêveur, passant son temps à fumer, à marcher devant soi, à causer avec les bouquetières et à lire des livres de blason.

Lent à s'emporter, comme les hommes du Nord, il ne put éviter une discussion extrême avec un personnage de quelque importance, —discussion à la suite de laquelle il lui envoya à la tête une bouteille, un verre, une assiette, — bref, le couvert complet.

—Monsieur ! vous me rendez raison ! s'écria l'homme atteint.

A l'instant... sous le reverbère ! répliqua mon ami.

On eut toutes les peines du monde à lui rappeler qu'il n'y avait plus de reverbères.

\* \*\*

Le lendemain, deux témoins se présentaient chez lui.

Il était redevenu calme et insouciant.

Il s'étonna de la demande en réparation qui lui était faite. Pourquoi avait-on repoussé cette réparation lorsqu'il l'avait offerte, lui-même la veille ? A présent, il n'était plus fâché. Sa colère était tombée. M. N... avait tout à gagner à oublier cette affaire.

Les témoins objectèrent poliment les usages du monde, et insistèrent au nom de leur mandataire.

Alors, notre ami demanda deux heures pour se consulter.

Au bout de ces deux heures, il écrivit aux témoins la lettre suivante :

\* \*\*

“ Messieurs,

“ Je consens — puisque vous m'avez prouvé que je ne pouvais pas faire autrement — à accorder une réparation armée à M. N\*\*\*

“ Mais comme, après l'avoir châtié à ma guise, je ne me sens plus animé de ressentiment contre lui, et que cette indifférence me place sur le terrain dans un état d'inégalité ;

“ Comme, d'une autre part, rien ne me semble plus froid, plus triste, plus dénué de poésie que les duels modernes, avec leur cortège d'hommes noirs, de redingotes boutonnées, de fiacres à l'heure ;

“ Je demande, afin de retrouver une partie de la

surexcitation nécessaire pour égaliser les chances du combat, — je demande, dis-je, à poser

## mes conditions

ARTICLE 1<sup>er</sup>

“ On me permettra de me revêtir d'un costume de fantaisie, soit d'un habit de mousquetaire, avec autant de plumes au chapeau qu'il me plaira, soit d'un uniforme à mon choix.

## ARTICLE 2

“ Une musique militaire exécutera pendant toute la durée du combat des airs destinés à échauffer mon courage, ainsi que cela se pratique sur les champs de bataille.

## ARTICLE 3

“ Mes témoins me procureront une épée ayant appartenu à quelque guerrier illustre, afin que ce souvenir historique, placé sous mes yeux, exalte au plus haut degré ma bravoure.

## ARTICLE 4

“ On me laissera libre d'invectiver mon adversaire, de pousser des cris féroces et, enfin, d'employer tous les moyens d'intimidation en mon pouvoir.

“ Si, comme je l'espère, messieurs, vous acceptez ces conditions, vous pouvez, dès ce moment, régler l'heure et le lieu d'une rencontre.”

## A VENDRE A CE BUREAU

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

POUR L'ANNÉE 1862,

RELIÉ EN UN BEAU VOLUME,

Prix : \$2.50.

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois..... \$2.00  
 “ “ 6 mois.....\$1.00

Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> Janvier et du 1<sup>er</sup> Juillet ; on ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Abonnement payable d'avance.

Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau un mois avant l'expiration de l'abonnement.

Tout abonné qui refuse le journal sans avoir payé ses arrérages ne peut être rayé de la liste, et l'envoi du journal lui est continué.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits etc., doivent être adressés franco à M. le Gérant, au Bureau de l'Echo, No. 4, Rue St. Vincent.